



Ensemble, revendiquons les Droits des Sans-Papiers

Sans-Papiers en Lutte
Chronique n° 26

Jeudi 31 mai
(présents – mercredi 30/05 : 211)

Bonjour,

Jeudi 31 mai :

Hier soir, vers 22 h 00, les Sans-Papiers, réunis en Assemblée Générale ont décidé de demander à l'UD CGT 91 d'être reçus en délégation. La mise en œuvre de l'action des camarades Sans-Papiers de Buffalo Grill étant une donnée nouvelle qui peut engendrer une incidence sur celle des Sans-Papiers entrés en lutte depuis le 21 avril. Ces actions se doivent d'être unitaires, car, qu'ils soient employés dans de grandes chaînes de restauration (ou autres) ou de petites entreprises, l'exploitation des Sans-Papiers est la même et le sort qui leur est réservé, guère différent.

Le moral est toujours au beau fixe (le soleil d'aujourd'hui, ça aide !).

Nous avons reçu un nouveau don de 150 euros : « UL CFDT Retraités assure de sa solidarité avec les Sans-Papiers présents à l'église Saint-Paul de Massy et elle souhaite que les autorités administratives prononcent toutes les mesures afin de trouver une solution rapide et permettre la régularisation du plus grand nombre de personnes ».

Françoise Riou vient de nous appeler, elle est aux côtés des Sans-Papiers entrés en lutte à Orléans. Ils sont activement soutenus par de nombreux soutiens, en particulier l'UD CGT du 45. En principe, l'issue favorable devrait se profiler à l'horizon (ne vendons pas la peau de l'ours avant de l'avoir tué). Les Sans-Papiers d'Orléans, ont commencé leur lutte 1 mois avant nous.

Les appels se succèdent et la chronique n'avance pas. En fait il y a une petite erreur dans la lettre transmise par les soutiens (c'est un journaliste qui vient de m'appeler pour avoir confirmation que les dossiers avaient été déposés). En fait, au départ, nous pensions que nous les déposerions aujourd'hui. Mais la Préfecture n'a pas été au rendez-vous (c'est-à-dire qu'elle ne nous a pas appelés), sans doute trop occupée par les Buffalo. Elle compte peut-être que cette action va casser le moral des Sans-Papiers. Elle se trompe, Madame la Préfecture. Il ne faudrait pas qu'elle oublie que nous avons connu exactement la même situation en 2002 où le Collectif départemental avait organisé une occupation en parallèle à Sainte Geneviève des Bois. Décidément cela doit être une spécialité de l'Essonne : dès qu'on parle de Sans-Papiers, on ne parle jamais d'une action mais de deux !! Alors compte tenu du fait que nous avons déjà fait nos preuves à l'époque et prouvé que nous étions capables de tenir, ça n'est pas la peine de tenter le diable (vu le lieu où nous sommes, nous sommes protégés, merci !) et de jouer le pourrissement.

Maintenant que le chapitre « dossiers » est clos, nous allons pouvoir passer à autre chose et penser à agir enfin en Sans-Papiers en Lutte (dignes de ce nom).

A présent le soleil est parti et il tonne et il pleut. Cela me rappelle vendredi dernier où il pleuvait des cordes. Les paroissiens nous avaient accueillis dans l'église pendant la messe. Nous voir transis dehors et trempés les avait interpellés et émus. Merci pour leur hospitalité.

Solidairement,

Les Sans-Papiers en Lutte